

Image not found or type unknown



Divorcé a l'étranger pour un mariage transcrit

Par **shakira27**, le **29/06/2011** à **19:34**

Bonjour,
Je suis d'origine ivoirienne marié au senegal a un français depuis 2007, notre mariage a été transcrit en france et aujourd'hui mon mari veut divorcé en cote d'ivoire, est ce que ce divorce sera recevable en france merci de me répondre.